

**DOSSIER TECHNIQUE**

# B.E.P.

## TRAVAUX PUBLICS

**Dominante :  
Constructeur de Routes**

Composition du dossier	Pages
Sommaire	1 / 12
Programme des travaux	2 & 3 / 12
Plan d'ensemble de la tranche II	4 / 12
Plan partiel tranche II	5 / 12
Profil en travers type AA'	6 / 12
Profil en travers type BB'	7 / 12
Profil en travers type Réseaux	8 / 12
Fiche technique	9 / 12
Fiche technique FT1 & FT 2	10 / 12
Vue partielle (en plan)	11 / 12
Coupe C- C	12 / 12

**Ce dossier technique commun aux épreuves écrites EP1 et EP2 sera récupéré à la fin de la première épreuve pour être redistribué au candidat lors de la deuxième épreuve**

Nom du candidat : ..... Prénom du candidat : .....

Session de juin 2007	Métropole - Réunion
BEP TRAVAUX PUBLICS Dominante : Constructeur de routes	
<b>EP 1 et EP 2</b>	
DOSSIER TECHNIQUE	Page 1/12

## PROGRAMME DES TRAVAUX ET DE MISE EN ÉTAT DE VIABILITÉ

2 / 12

Le lotissement "le chant des oiseaux", objet du présent dossier, est situé sur le territoire de la Commune d'ESQUAY NOTRE DAME, département du Calvados.

Il est cadastré Section ZC N° 68 p pour une superficie de **14646 m<sup>2</sup> environ**.

Il est composé de 16 lots réalisés en deux tranches.

Tranche N°1 : lots 1 à 14

Tranche N°2 : lots 15 et 16

Les travaux seront réalisés en deux phases :

- une première phase avant la construction des pavillons comprenant tous les réseaux souterrains et une chaussée provisoire.
- Une deuxième phase après les constructions et les clôtures (ou en fonction de l'avancement de celles-ci) et au plus tard dans les délais fixés par l'article R315.30 du code de l'urbanisme, comprenant la pose des bordures, de l'éclairage public, la chaussée définitive avec les revêtements, l'aménagement des trottoirs et des accès aux parcelles sur parties espaces communs et la réalisation des espaces verts.

### 1. VOIRIE

La voirie se compose d'une voie principale de 6 m de large et d'une voie secondaire de 5.00 m de large.

#### 1.1 Caractéristiques :

##### Voie principale :

- Emprise 12.00 m
- Chaussée monopente de 6,00 m
- 2 trottoirs de 1,50 m
- 1 bande végétalisée de 3.00 m

##### Voie secondaire:

- Emprise de 8.00 m
- Chaussée monopente de 5,00 m
- 1 trottoirs de 1,50 m
- 1 bande végétalisée de 1.50 m

#### 1.2 Constitution:

##### Chaussée en enrobés :

- Pose d'un géotextile tissé en fond de fouille ou sable anticontaminant ou matériau équivalent si nécessaire.
- Couche de fondation en tout-venant de grès 0/60 épaisseur 0,30 m après compactage
- Couche de base en tout venant 0/31,5, épaisseur 0,20 m après compactage
- Pénétration de la couche de base à l'émulsion acide 65% de bitume, 2,5 kg/m<sup>2</sup>, gravillonnage 8/12 à raison de 8 litres au m<sup>2</sup>
- Revêtement en enrobés de bitume dense 120 Kg/m<sup>2</sup> granulats 0/10

##### Trottoirs en enrobés : (y compris les accès aux parcelles (parties en espaces communs )

- Si nécessaire, couche anti-contaminante en sable fin d'une épaisseur de 0.10 m ou géotextile tissé.
- Couche de fondation en tout-venant de grès 0/60 épaisseur 0,20 m après compactage
- Couche de base en tout venant 0/31,5, épaisseur 0,10 m après compactage
- Pénétration de la couche de base à l'émulsion acide 65% de bitume, 2,5 kg/m<sup>2</sup>, gravillonnage 8/12 à raison de 8 litres au m<sup>2</sup>
- Revêtement en enrobés de bitume dense 80 Kg/m<sup>2</sup> granulats 0/6

##### Bordures et Caniveaux :

- Bordures de type AC1, A1, T2, CS2 et P1 classe B (Cf. plan) seront posées sur forme béton dosé à 250 Kg /m<sup>3</sup>, épaisseur minimale 0,15m avec épaulement continu.
- En limite de propriété coté intérieur des lots une bordurette de type P1 sera posée lors des travaux différés si le muret de clôture n'est pas réalisé.

« Les constitutions de chaussée ci-dessus définies pourront être modifiées en fonction de l'étude d'exécution au profit d'une structure au moins équivalente. Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la commune »

### 2. ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

A l'intérieur de l'opération, l'évacuation des eaux pluviales provenant des chaussées s'effectuera par l'intermédiaire de grilles avaloirs et de canalisations en béton armé ou PVC CR 8 Ø 300 à 400mm, conformément au plan assainissement eaux pluviales.

Ces eaux seront ensuite acheminées vers un bassin de stockage enterré avant rejet dans le réseau existant rue des mésanges.

Les grilles avaloirs seront du type absorption totale et munies de décanteur.

« Les collecteurs seront dimensionnés conformément à l'instruction technique relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations (1977). La localisation des ouvrages est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune »

### 3. ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

3 / 12

Un réseau pour l'évacuation des eaux et matières usées sera réalisé gravitairement tel qu'il figure au plan d'assainissement eaux usées, il sera raccordé au réseau existant rue des Mésanges .

Ce réseau sera constitué de tuyaux PVC de diamètre 200 mm, de regard de visite de diamètre 1000 mm, bénéficiant de la Norme NF P 16-342, de biellette de raccordement et de culotte de branchement.

Les parcelles seront desservies par des branchements particuliers se composant de canalisations PVC de diamètre 150 mm, reliées à des boîtes à passage direc PVC situées en domaine public .

### 4. ADDUCTION D'EAU POTABLE ET PROTECTION INCENDIE

L'ensemble des constructions sera alimenté conformément au plan d'adduction d'eau potable .

Les sections des tuyaux ainsi que les emplacements des robinets vannes , des branchements particuliers sont indiqués sur ce plan.

Les canalisations seront en PVC , toutes pièces de raccords en fonte.

Chaque parcelle sera desservie par un branchement PVC de diamètre 18.6/25 avec collier de prise en charge et bouche à clef se terminant par un regard préfabriqué béton type 14 ou similaire destiné à recevoir le compteur avec robinet d'arrêt et purge, le tout situé à l'intérieur de la propriété.

PROTECTION INCENDIE: La protection incendie de l'opération sera assurée par un poteau posé dans le cadre de l'opération

« La localisation des ouvrages de branchements est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative. »

### 5. ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE PUBLIC

#### A - ÉLECTRICITÉ:

Le raccordement au réseau sera réalisé selon les prescriptions formulées par EDF dans une fausse coupures à poser à l'entrée de la résidence, par EDF, elle même raccordée sur le poste existant rue de la Cavée Le réseau extérieur étant à la charge d'EDF.

Le réseau de distribution basse tension à l'intérieur de l'opération sera réalisé par des câbles souterrains HN33S33 dont les sections (240, 150, 95, 50 et 35 mm<sup>2</sup>) sont précisées sur le plan électricité. Les branchements seront réalisés par l'intermédiaire de bornes diverses, reliées entre elles par un câble assurant le téléreport collectif. Plusieurs bornes seront équipées d'embase de téléreport et permettront la relève de l'ensemble des compteurs des lots de l'opération. Tous les branchements seront réalisés à l'aide de câbles 4 x 35 mm<sup>2</sup>.

Les lots seront alimentés par un coffret borne type S22, équipé de barrettes de connexion pour téléreport, et placé en limite de propriété. Le réseau sera protégé par des mises à la terre.

#### B - ECLAIRAGE PUBLIC :

L'éclairage public desservant l'opération sera réalisé par un réseau enterré, raccordé au réseau existant rue de la Cavée.

Il sera constitué de fûts en aluminium cylindro-conique d'une hauteur de 5.00 m maximum conformément au plan éclairage. Ces fûts seront équipés de lanternes type Marbella et de lampes au sodium haute pression de 100W.

« La localisation des ouvrages de branchement et des candélabres est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative. »

### 6. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un réseau de distribution téléphonique de type souterrain sera mis en place sous forme de fourreaux PVC aiguillés reliés à des chambres de tirages et de distribution.

L'opération sera raccordée au réseau existant sur la rue de la Cavée.

Les chambres de tirages seront du type L1T et L2T.

Chaque lot sera desservi par 2 fourreaux de diamètre 25/28 mm (dont 1 en attente) au niveau d'une boîte de branchement 30x30 située à l'intérieur de la propriété.

« La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative. »



**PLAN D'ENSEMBLE  
TRANCHE II.**

*Ech : 1/500.*

**LEGENDE VOIRIE ET ESPACES VERTS**

- Voirie
- Trottoirs
- Espaces verts
- Stabilisé
- Arbres

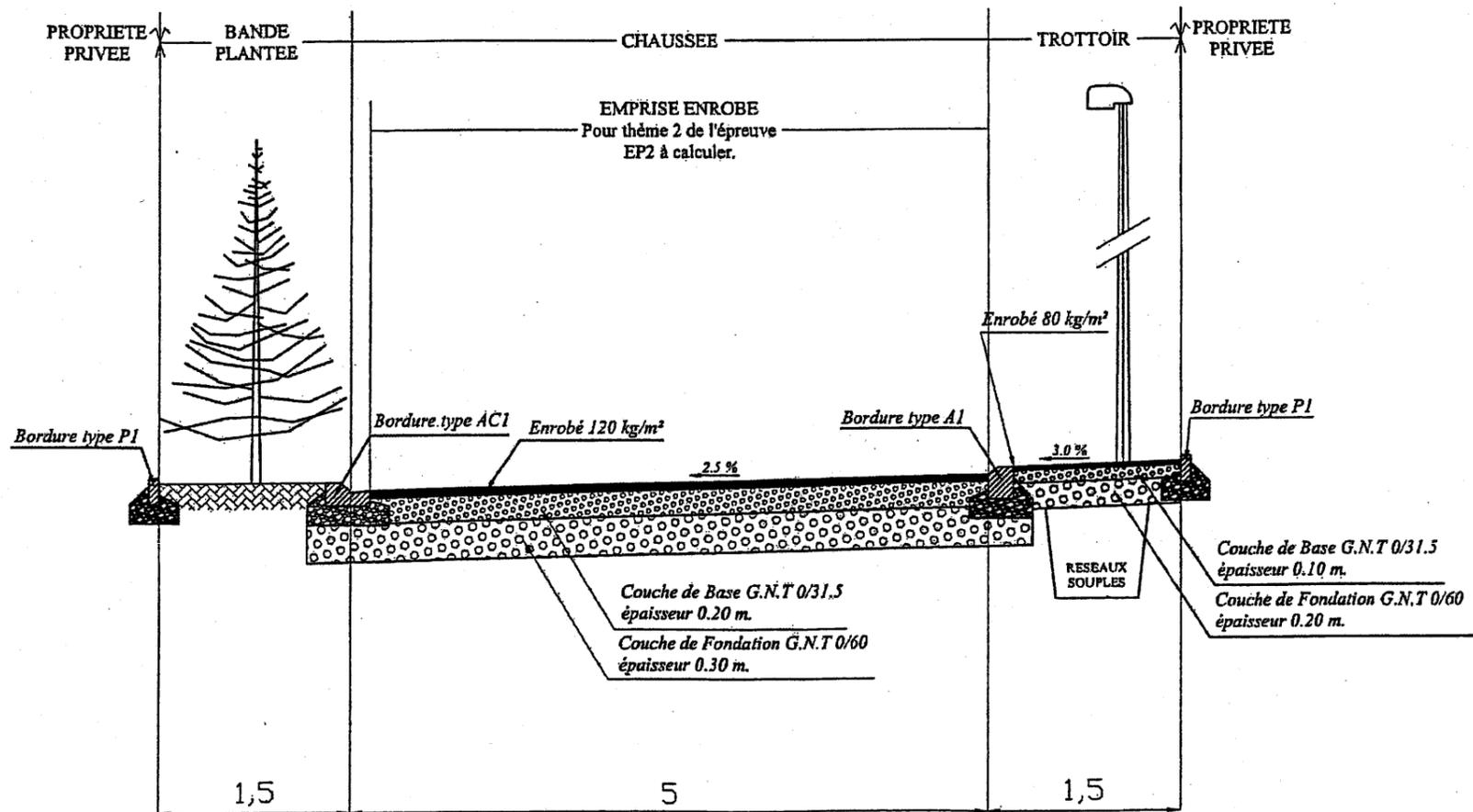
**LEGENDE RESEAUX**

- Réseaux France Telecom (FTT)
- Eclairage public
- AEP
- Réseaux E.P
- Réseaux E.U



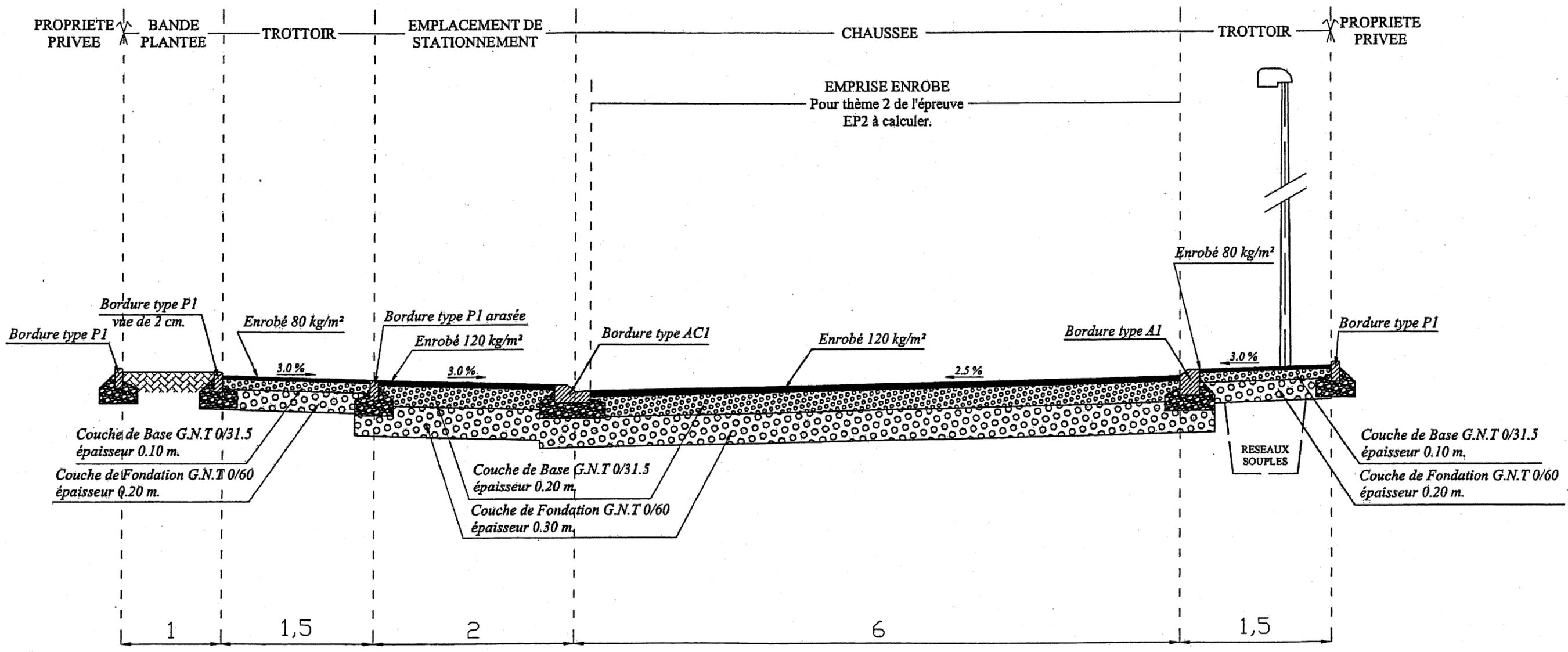
# PROFIL EN TRAVERS TYPE AA'

ECHELLE : 1/50.



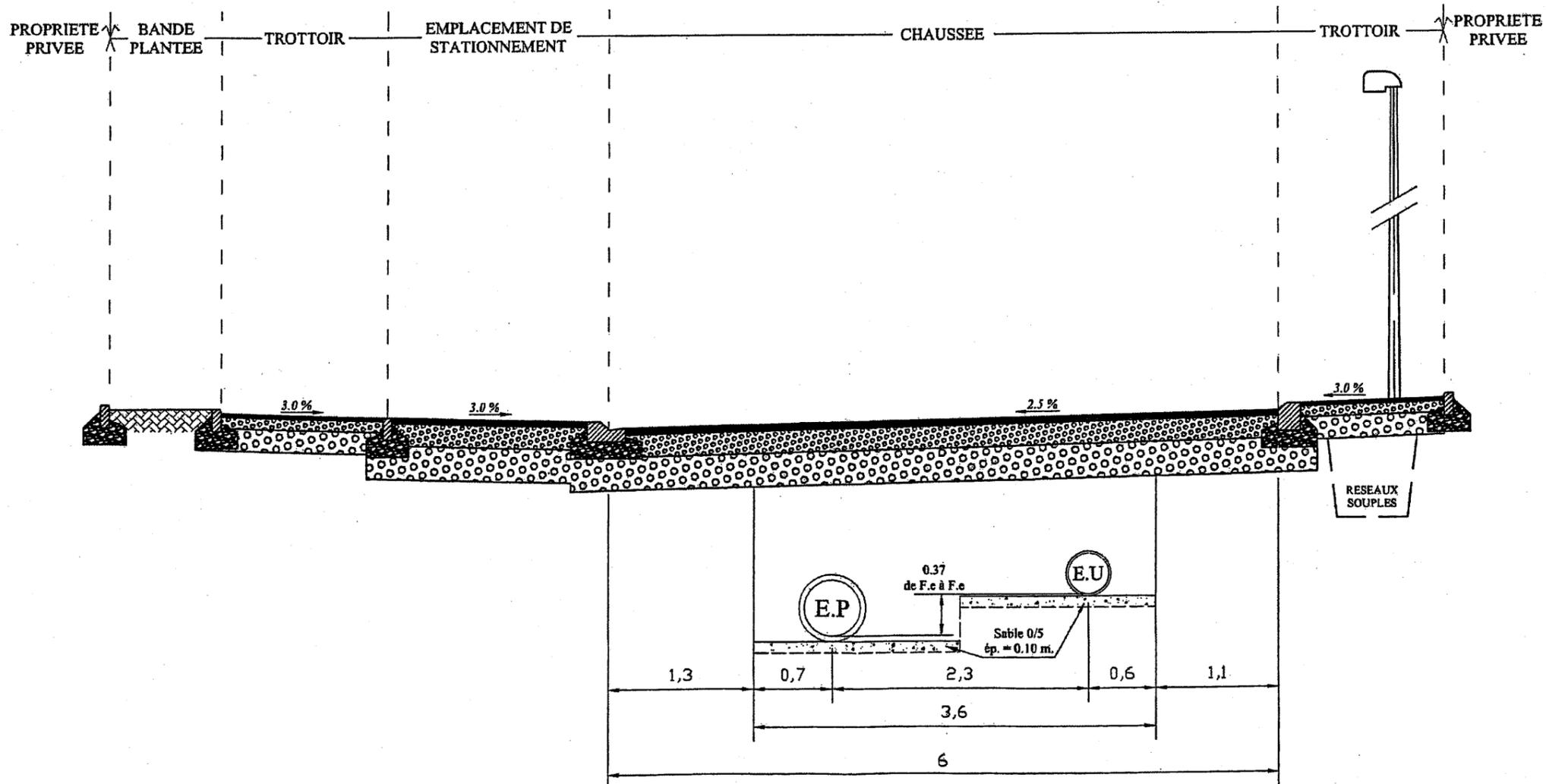
# PROFIL EN TRAVERS TYPE BB'

ECHELLE : 1/50.

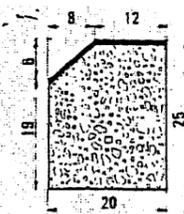


**PROFIL EN TRAVERS  
TYPE RESEAUX.**

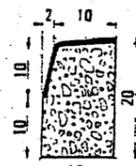
ECHELLE : 1/50.



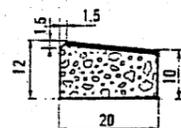
**FICHE  
TECHNIQUE  
DES BORDURES .**



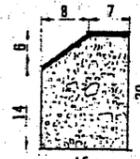
A1 110 KG



T1 51 KG



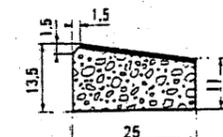
CS1 52 KG



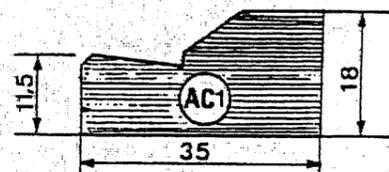
A2 67 KG



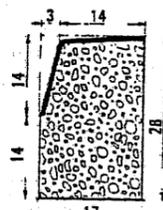
T2 82 KG



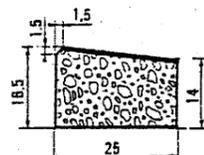
CS2 67 KG



AC1 112 KG



T3 103 KG



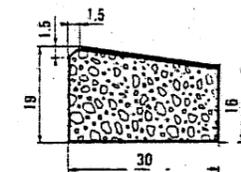
CS3 87 KG



AC2 97 KG

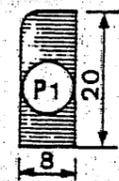


T4

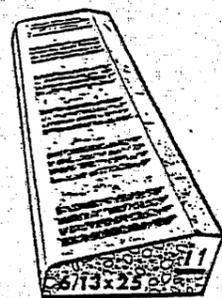


CS4

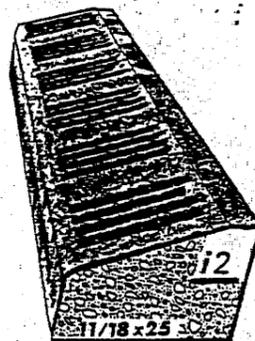
**BORDURES ILOTS DIRECTIONNELS**



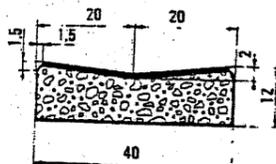
P1 36 KG



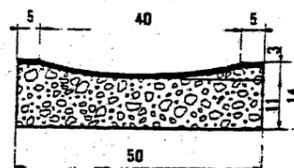
I1 56 KG



I2 85 KG



CC1 113 KG

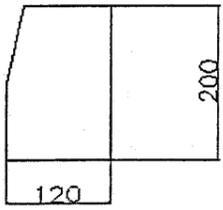
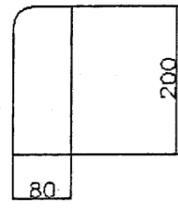
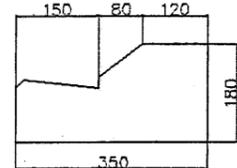
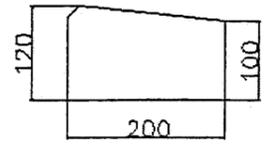


CC2 150 KG

**CONDITIONNEMENTS :  
Bordures – Caniveaux - Ilots**

TYPES	Poids Kg / ml	Quantité / Palette	Masse de la palette en kg	Chargement sur camions Pour semi de CU = 25.000 tonnes		
				Palettes (Nombre)	Linéaire (m)	Masses ( tonnes )
A1	110	12	1320	18	216	23.760
A2	67	24	1608	15	360	24.120
AC1	112	12	1344	18	216	24.192
AC2	97	16	1552	16	256	24.832
T1	51	32	1632	15	480	24.480
T2	82	18	1476	16	288	23.616
T3	103	15	1545	16	240	24.720
T4						
CS1	52	30	1560	14	420	21.840
CS2	67	24	1608	15	360	24.120
CS3	90	16	1440	16	256	23.808
CS4	124	12	1488	16	192	23.040
CC1	113	12	1356	18	216	24.408
CC2	150	10	1500	16	160	24.000
P1	36	48	1728	14	672	24.192
P2						
I1	56	24	1344	16	384	21.504
I2	85	16	1360	16	256	21.760

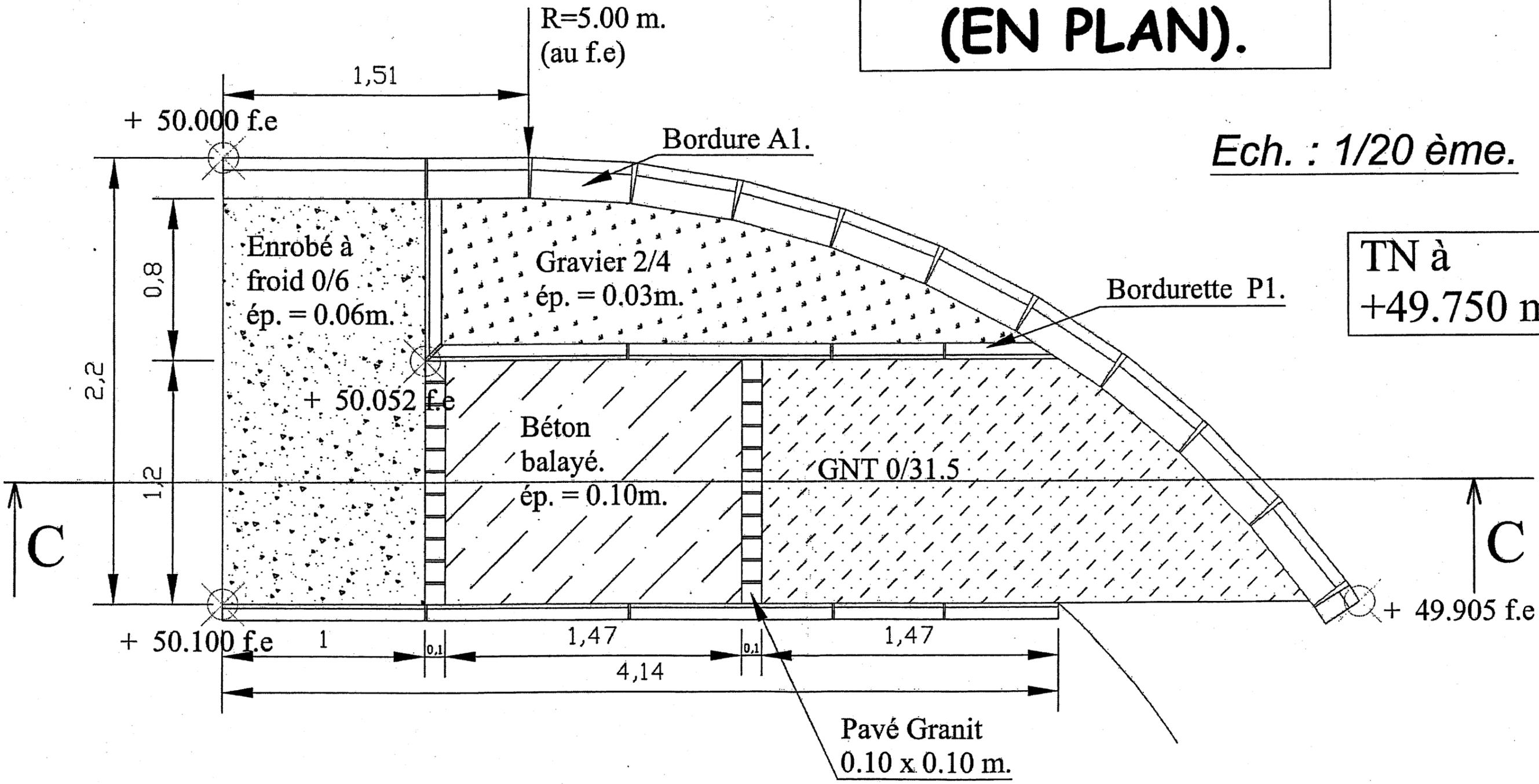
**QUANTITE DE BETON  
Pour un m de bordure**

TYPE	DESSINS (en mm) Non à l'échelle	QUANTITE DE BETON /m
<b>T1</b>		41 Litres/m
<b>P1</b>		32 Litres/m
<b>AC1</b>		63 Litres/m
<b>CS1</b>		25 Litres/m

# VUE PARTIELLE (EN PLAN).

Ech. : 1/20 ème.

TN à  
+49.750 m.



# COUPE C-C.

Ech. : 1/20 ème.

